



Dossier de Candidature 2024-2025

Section d'Excellence Sportive Football
Pôle d'Excellence Football Amateur
Filière Arbitrage
Au Lycée Camille Claudel
**En partenariat avec la ligue Centre-Val de
Loire de Football**



Section d'Excellence Sportive Football Filière Arbitrage

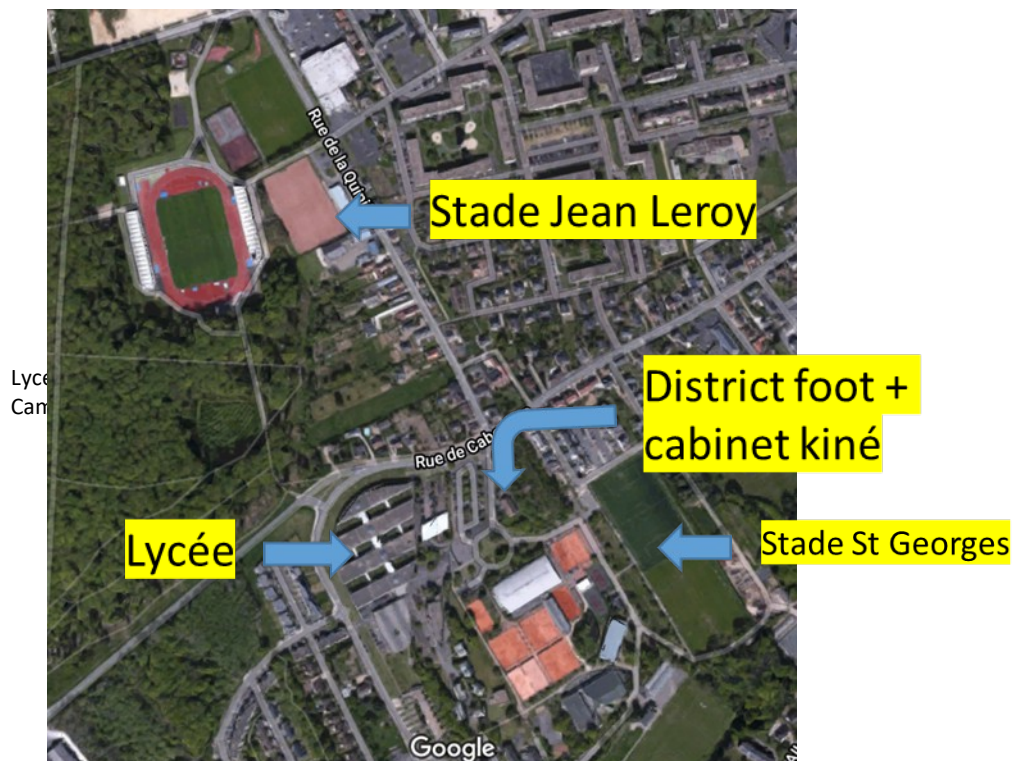


PRESENTATION

Le partenariat entre le Lycée Camille Claudel, la ligue Centre-Val de Loire de football vise à permettre à des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 18 ans, passionnés par l'arbitrage en football, de concilier des études scolaires de qualité avec une pratique de l'arbitrage et une sensibilisation aux différents domaines qui s'y rattachent: préparation athlétique, nutrition, savoir s'entraîner...

La préparation et l'obtention du baccalauréat, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en développant l'excellence de la pratique arbitrale demeurent les priorités.

Ce cursus peut également permettre aux élèves de faciliter leur orientation éventuelle, après le baccalauréat, dans des filières universitaires ou autres liées au sport.



PRESENTATION





OBJECTIFS

La section vise le développement conjoint d'une poursuite d'excellentes études en lycée avec sur les 3 années:

1. Le développement de l'excellence au niveau de la pratique arbitrale et l'amélioration de ses qualités athlétiques et sa connaissance du jeu par un cursus de formation « football » commun avec les joueurs de la Section d'Excellence Sportive Football du lycée.
2. Une participation à l'AS du lycée où les élèves pourront représenter notre établissement dans différentes compétitions de niveaux académique et national (Challenge Jean Leroy, Championnat Académique et Championnat de France UNSS) en tant que jeunes officiels.
3. En outre, les objectifs de cette section seront de développer chez les élèves l'éducation à la **santé et à la citoyenneté ainsi qu'au savoir se préparer et s'entraîner en ayant accès à du contenu théorique en lien avec leur pratique sportive.**
4. Le passage du **diplôme de jeune arbitre de ligue.**
5. La préparation et le passage du **certificat de prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1)**, formation de base aux premiers secours.



Section d'Excellence Sportive Football Filière Arbitrage



ORGANISATION

ORGANISATION

- La scolarité au lycée Camille Claudel est identique à celle suivie par les autres élèves du lycée. Les élèves de la Section d'Excellence Sportive Football filière Arbitrage sont donc soumis aux mêmes obligations scolaires.
- Les élèves appartiennent à une classe « Section Sportive » en seconde et à ce titre bénéficient d'aménagement horaire adapté.
- **Aucune autre option ne pourra être prise en plus de la section.**
- En début d'année, les élèves de la section signent une charte qui régit les règles de fonctionnement qu'ils doivent respecter.
- La coordination pédagogique est assurée par un professeur d'EPS de l'établissement .
- L'encadrement de la formation (pratique et théorique) est réalisé par Grégory Cheneau, Conseiller Technique Régional en Arbitrage. Cette formation se déroule sur le terrain et en salle (4 séances par semaine).
- L'apport théorique complémentaire est assuré par les professeurs d'EPS du lycée et des intervenants extérieurs spécialistes de leur domaine.
- Les élèves déjeunent au lycée ou peuvent être logé(e)s en internat, situé sur place au Lycée Camille Claudel.

CONTRÔLE MEDICAL



- Un suivi médical est réalisé par le Docteur Delagarde, médecin du sport référent.



Section d'Excellence Sportive Arbitrage Football

FICHE A RENOYER au plus tard pour le **15.04.2024**

DOSSIER DE CANDIDATURE

LETTRE DE MOTIVATION DU CANDIDAT(E)

Indiquez, par un bref exposé ci-dessous, les raisons qui vous amènent à postuler :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATIONS SCOLAIRES

Pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, faire apparaître si l'élève est capable de réussir une bonne scolarité au lycée général et technologique, compte tenu du volume horaire supplémentaire engendré en section (++ favorable / +/- réservé / - - Défavorable)

Appréciations du chef d'établissement.	++	+/-	- -	Signature et cachet de l'établissement
Capacité à réussir				
Autonomie au travail				
Attitude– Relation aux autres.				

APPRECIATIONS SPORTIVES

Appréciations du formateur	++	+/-	- -	Signature et cachet du club
Capacités athlétiques				
Capacités techniques				
Respect des règles et comportement				



INSCRIPTION



INSCRIPTION

CALENDRIER - ECHEANCES

1er Janvier 2024 : Ouverture de l'accès au formulaire de candidature

15 Avril : Fin des candidatures

19 Avril : Commission d'étude des candidatures

7 Mai : Envoi des convocations aux tests de sélection par le lycée

15 Mai : Tests de sélection

31 Mai : Commission de sélection finale

3 Juin : Diffusion des résultats

PIECES JOINTES A RENVoyer

La **page 5** de ce dossier et **les bulletins du 1er et second trimestres** (ou 1er semestre et relevé de notes en cours) sont à retourner par mail en format PDF ou JPEG au **15 avril 2024** (délai de rigueur) à :

sectionsportives.0410959v@ac-orleans-tours.fr

Les candidatures sans ces pièces jointes ne seront pas retenues

